

6 Société et Culture

Education nationale/Entretien avec le ministre d'État Michel Menga m'Essone

"Aujourd'hui, personne ne peut dire exactement quel est l'âge moyen des élèves en classe de terminale"Propos recueillis par Guy R. MABICKA
et Prissilia M. MOUITY

Libreville/Gabon

Dernières mesures d'attribution des bourses, actions à mener pour les faire accepter, choix scolaires du gouvernement : autant de questions abordées dans cet entretien exclusif accordé à l'Union par le chef du département ministériel de l'Éducation nationale.

l'union. Monsieur le ministre d'État, vous avez rencontré, récemment, les partenaires sociaux du secteur de l'Éducation. Dans quel esprit a lieu cette concertation ?

Michel MENGA M'ESSONE : nous nous sommes retrouvés à deux reprises à l'immeuble Arambo, pour essayer de nous accorder sur le dispositif qui pourrait nous permettre d'aller sur le terrain, pour un travail de collecte de l'information concernant l'âge des élèves, de la troisième en terminale. Comme toute organisation à ses débuts, il faut prendre du temps pour expliquer aux uns et aux autres le bien-fondé de la démarche entreprise. Ce n'est pas quelque chose qui est acquis d'emblée, mais plutôt le résultat d'une construction. Il y en a qui, comme d'habitude, ont posé des préalables et estiment qu'ils ne peuvent rien faire, tant que ces préliminaires ne sont pas satisfaits. Ce son de cloche n'est pas étranger pour nous, mais il y a des gens qui ont accepté de travailler avec nous, de faire partie de l'organisation que nous avons mise en place. Nous allons poursuivre le travail que nous avons commencé. D'une manière générale, les gens sont favorables, parce qu'ils ont pris le temps de comprendre de quoi il s'agissait.

Comment justement ce bureau entend-il travailler ?

Nous avons un objectif à atteindre par rapport aux problèmes de notre système éducatif, où nous n'avons pas de données fiables qui permettent aux responsables du ministère de l'Éducation nationale de pouvoir faire leur travail de gouvernance des établissements, de gouvernance de ce système-là. Nous avons, par exemple, décidé de nous attaquer au dossier des bourses, qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive. Il s'agit d'un problème d'âge et de moyenne pour lequel certains sont contre et d'autres pour. Nous avons pensé qu'il faut cesser de parler des choses qu'on ne maîtrise pas. **Aujourd'hui, personne ne peut dire exactement quel est l'âge moyen des élèves en classe de terminale.** Nous estimons donc que, pour continuer à réfléchir et à échanger sur ce dossier, il convient d'aller vers les établissements, afin de dégager des informations importantes pour une meilleure gouvernance de notre système éducatif. Nous avons pris une tranche qui nous permettra d'avoir une idée précise de la réalité qui prévaut dans le système éducatif. Nous allons constituer des équipes qui feront le tour des provinces pour recueillir ces informations et constituer un rapport devant permettre d'avoir une lisibilité de ce qui se passe, en ce qui concerne l'âge moyen des élèves en terminale. A partir de ces données, nous pourrions voir si la décision qui a été prise est objective ou si elle ne correspond pas à la réalité qui prévaut dans nos différents établissements. **Nous souhaitons aborder ce problème-là avec des éléments objectifs qui sont issus du travail que nous allons faire sur le terrain,** avec ceux qui ont accepté de le faire avec nous,



Photo : F. M. MOMBO

pour voir ce qui se passe dans les différents établissements en termes d'âge des élèves. En même temps, dans les différents établissements, nous allons faire le recensement des enseignants, discipline par discipline, de façon à savoir quelle est la ressource humaine dont nous disposons aujourd'hui, son niveau de formation, son âge, etc. Cela permettra, à la suite, de savoir quels sont nos besoins réels en ressources humaines. Tout le monde dit qu'il y a un déficit d'enseignants, mais cela se dit sans s'appuyer sur des analyses objectives de la situation qui prévaut réellement. Nous allons donc profiter de cette circonstance pour examiner cet autre volet du nombre d'enseignants par discipline, etc. Du coup, je ne comprendrais pas que, pour le bien de notre système éducatif, l'on puisse être en marge de cette analyse objective.

Et comment ramener à la raison ceux-là qui boudent ces rencontres ?

Il faut d'abord dire, selon notre constat, que les personnes qui s'opposent à notre démarche sont minoritaires. Il y a, en effet, des syndicats qui ont accepté de travailler avec nous, tout comme des associations des parents d'élèves et des apprenants eux-mêmes. Je n'ai donc pas de préoccupation à ce niveau-là. En démocratie, ce n'est pas la dictature de la minorité qui prime. L'on ne peut pas, en ce qui concerne la gouvernance des êtres humains, penser que l'on va faire l'unanimité. Ceux qui se mettent en marge, c'est leur droit. L'essentiel est que la majorité adhère à la démarche, comme c'est le cas actuellement. Dès lors, nous avançons avec la majorité qui adhère à la démarche, plutôt que de traîner les pieds parce qu'il y a une minorité qui ne comprend pas le bien-fondé de ce que nous faisons, ou qui a des idées qui lui sont propres. Mais nous pensons que les gens finiront par comprendre le bien-fondé de ce que nous faisons aujourd'hui. Parce que, plus ils comprendront, mieux ça sera. Et puis, en voyant les actions que nous allons mener sur le terrain, ceux qui traînent les pieds aujourd'hui vont certainement comprendre qu'il est nécessaire de se joindre à nous pour faire un travail utile, entendu que nous voulons tous avoir des éléments fiables qui permettront de connaître la situation de notre système éducatif.

Que répondez-vous à ceux qui avancent que les nouvelles conditions d'attribution des bourses sont en contradiction avec la politique de l'égalité des chances du chef de l'État ?

C'est un point de vue que nous respectons. En démocratie, chacun, avec ses instruments d'analyse, est libre de donner un

Pour le ministre d'État à l'Éducation nationale, Michel Menga, il est important que tous les partenaires adhèrent à la démarche en cours dans le secteur.

point de vue sur une mesure comme celle-là. Maintenant, quelle opinion avons-nous de cette vue-là ? Je suis de ceux qui pensent qu'il faut sortir du flou artistique dans lequel nous baignons. Aujourd'hui, et c'est cela qui perturbe les uns et les autres, il est dit qu'on donne la bourse à tout le monde. Mais il est important de faire une étude qui nous dirait si tous les bacheliers sont réellement boursiers au Gabon. Ce sont des choses qu'on balance comme ça, et personne ne prend la précaution de voir les conséquences de cette information. En réalité, tous les bacheliers n'ont pas la bourse. C'est pourquoi, nous disons, indépendamment des problèmes d'âge ou de moyenne, qu'il faut qu'il y ait des normes en matière de politiques d'octroi des bourses. Jusque-là, personne ne s'est opposé au fait qu'il doit y avoir une norme. Ce sur quoi les avis divergent, c'est surtout ce sur quoi s'appuie la norme, c'est-à-dire 12 de moyenne et 19 ans. Mais là-dessus, il faut bien qu'on s'entende pour regarder quelle est la réalité. Parce que, lorsqu'on prend une décision, elle s'applique aux élèves. Donc, on doit pouvoir la prendre en connaissance de cause. D'où la démarche que nous entreprenons actuellement. Il est curieux de constater que les personnes, qui disent que la mesure d'attribution des bourses est injuste, refusent d'aller avec nous sur le terrain pour voir quelle est la situation réelle, afin de prendre des décisions en connaissance de cause. Le gouvernement va normer, parce que la norme n'a pas un objectif de pénaliser certains apprenants. Je dois rappeler, par ailleurs, que ce décret-là est la conséquence des états généraux de l'éducation de 2010. Ce sont les différents protagonistes, qui se sont réunis, qui ont dessiné une école nouvelle.

Que disent concrètement les rapports de ces assises ?

Dans les rapports, il est dit que le système éducatif comporte certains niveaux. Il y a le pré-primaire qui comporte la petite section, la moyenne section et la grande section. Si un enfant entre au pré-primaire à 3 ans, il y sortira à 6 ans. A cet âge-là, l'enfant rentre au primaire où on a supprimé un niveau pour ramener la durée à 5 ans. Cela signifie qu'on arrive à 11 ans en sixième. Le premier cycle du secondaire dure 4 ans contre 3 ans pour le second cycle. Cela veut donc dire, selon les conclusions des états généraux de l'éducation, qu'un enfant peut gagner son bac à 18 ans s'il ne redouble pas. Or, la décision gouvernementale fixe l'âge à 19 ans, soit un an de plus. Elle a donc prévu au moins un redoublement. Mais pour que cet objectif soit atteint, il faut mettre en place un dispositif d'accompagnement. Ceux qui veulent faire des études générales sont concernés par cette mesure, et non pas ceux qui veulent faire l'enseignement professionnel et technique. Ils sont concernés par ce décret parce que nous avons constaté que nombreux parmi eux font de bons parcours scolaires et universitaires. Mais lorsqu'ils ont fini leurs études, ils ne trouvent malheureusement pas d'emploi. Ce qui est un gâchis à la fois pour les élèves, le pays que pour les parents. Il faut donc changer de paradigme. De ce fait, le gouvernement voudrait que les élèves s'orientent progressivement vers les for-

mations techniques et professionnelles, parce que, lorsqu'on regarde les petits métiers, ils participent à la vie économique du pays, mais sont quasiment tous occupés par les expatriés. Sans doute parce que ces derniers ont leurs parchemins et ont compris qu'ils peuvent y gagner aisément leur vie. Les Gabonais, qui ont des diplômes importants dans des disciplines générales, ne travaillent pas, malgré leur bonne formation.

Que doit-on comprendre ?

Il faut réajuster tout cela. Les décisions actuelles ont pour vocation à promouvoir la formation professionnelle et technique, et l'âge limite des enfants pour ces formations est 27 ans. Ce sont des formations courtes, mais qui ont une emprise directe sur l'économie du pays. C'est cela que le gouvernement veut développer, de façon à dire aux élèves qu'il n'y a pas de problème si vous voulez des études générales, mais il faut répondre aux critères. Maintenant, lorsque les élèves vont s'orienter vers les formations professionnelles et techniques, le gouvernement devra prévoir, au niveau supérieur, des établissements qui vont les accueillir pour les former dans les différents métiers ayant un impact sur l'économie du pays. Nous ne voulons plus que le système éducatif continue à former des gens à qui on ne pourra pas donner la possibilité d'avoir un emploi, comme c'est le cas aujourd'hui.

Qu'en est-il de la situation des enseignants encore sans postes budgétaires ?

Il faut que les gens arrêtent d'avoir la mauvaise foi. Nous leur avons dit que le président de la République et le Premier ministre ont décidé de les intégrer dans la Fonction publique. Malgré cela, ils continuent de déverser des contre-vérités par médias interposés. La décision est prise, des orientations et des instructions ont été données par les plus hautes autorités du pays. Nous sommes simplement en train de mettre cela en musique. Nous avons commencé à traiter ce dossier, en commençant par la province de l'Estuaire. Nous avons déjà traité plus de 500 dossiers, les intéressés ont été invités à se rendre dans leurs différents établissements d'affectation. Certains sont venus, d'autres ne se sont jamais présentés. En affinant la démarche, nous nous sommes aperçus qu'il y a plus de 100 mauvais dossiers. J'ai dû convoquer le responsable de l'ordre d'enseignement pour m'enquérir de la situation de ces dossiers. Il m'a été dit que ces enseignants ont ainsi été recrutés. Au finish, nous allons envoyer à la Fonction publique, les dossiers qui ont été déjà traités. Et ce travail va se poursuivre sur l'ensemble du territoire. Je profite de l'occasion que vous me donnez pour demander aux enseignants concernés, de se rendre dans leurs lieux d'affectation. Des délégations vont arriver dans les établissements, pour regarder les dossiers et s'assurer que les enseignants affectés existent bel et bien. Cela permettra aussi de savoir qu'elle est la situation de chacun d'eux, de manière à ce que nous puissions présenter des dossiers solides à la Fonction publique.

Dans tous les cas, nous allons démasquer les gens qui sont dans le faux. Nous reconnaissons que c'est inadmissible que des enseignants aient pu travailler pendant plusieurs années sans postes budgétaires, mais le chef de l'État et le chef du gouvernement ont donné des instructions fermes pour que ce dossier soit bouclé. Et nous sommes en train de le faire sur la base de leurs orientations, en évitant toute forme de légèreté.